

# Allocation rentrée scolaire. « Sans cette aide, il est compliqué d'acheter toutes les fournitures »

L'ARS (allocation de rentrée scolaire) aide à assumer, pour les parents, le coût de la rentrée pour les enfants de 6 à 18 ans. Qu'en est-il sur nos territoires ? Début de réponse à Verneuil-sur-Avre, dans l'Eure.

« **Juste avant la rentrée, c'est une aide qui fait du bien. Mon mari et moi avons trois enfants de 8, 11 et 16 ans. Les achats de fournitures scolaires peuvent rapidement être coûteux pour la famille** ». Alors, Régine accueille avec plaisir l'allocation de rentrée scolaire (ARS). Une allocation qui a été versée, pour les plus modestes, mardi 18 août, et qui a été revalorisée par le Gouvernement de 100 euros par enfant pour la rentrée 2020.

« Investir du matériel de qualité »

Dans les rayons de l'Intermarché de Verneuil-sur-Avre, la mère de famille s'était déplacée avec deux de ses enfants, « **Martin qui a 8 ans et le plus grand, Alexandre, 16 ans. Ce ne sont pas les mêmes prix pour les deux enfants. Alexandre a besoin de matériels plus importants. Il faut prendre cela en compte** ».

Régine l'avoue, « **sans cette aide, cela aurait été compliqué d'acheter toutes les fournitures. Nous aurions fait l'impasse sur certaines...** ». Une bonne chose donc qui permet aux familles les plus modestes de souffler un peu et de ne pas trop appréhender cette période qui précède la rentrée scolaire prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre dans toutes les écoles, collèges, lycées publics de France.

Juste à côté, au rayon des stylos, pots de colle et règles, Jean-Louis alterne entre la feuille récapitulative des fournitures et les produits qui sont face à lui. Pragmatique, ce père est venu seul pour se charger de cette « **corvée** ». « **J'ai deux enfants, le plus vieux entre au collège et le plus jeune poursuit son école primaire, en CM1** ». Il estime qu'avec l'allocation de rentrée scolaire, « **chacun s'y retrouve. Les parents peuvent investir dans du matériel de qualité pour leurs enfants et l'État augmente le pouvoir d'achat des ménages** ».

« Un budget raisonnable »

C'est d'ailleurs ce qu'il a fait pour l'un de ses deux enfants qui entrent au collège cette année. « **J'ai préféré acheter une calculatrice vraiment performante, lui qui adore les mathématiques. Mais par exemple, on arrive presque à 20 euros** ». Et au bout du compte, le montant pour un collégien avoisine les 360 euros (tout dépend des attitudes de consommation des ménages) et environ 200 euros pour les élèves en cours moyen (CM1-CM2).

Cette année, l'Éducation nationale a pointé trois priorités. « **Les écoles et établissements élaborent une liste de fournitures scolaires en tenant compte de trois facteurs : un budget raisonnable pour toutes les familles, un cartable allégé et des produits triables et recyclables** ».

H. Deshors



Dans les rayons de l'Intermarché de Verneuil-sur-Avre, la mère de famille alterne entre la feuille récapitulative des fournitures et les produits qui sont face à elle